

# CLUB CHOUETTE

Vacances d'Avril du 26 Avril au 11 Mai

Contes et Légendes



Chers Parents,

Si vous souhaitez qu'aux vacances d'Avril, votre enfant parte à la découverte « **Contes et Légendes** », sachez que notre équipe se prépare à lui faire vivre de bons moments.

Afin de bien préparer toutes nos animations, nous aimerions connaître au plus tôt, le nombre et l'âge des participants. Les inscriptions auront lieu à la Maison des Touquais du :

**MARDI 3 AVRIL AU VENDREDI 20 AVRIL 2018**



**NOUVEAU A PARTIR DE 2018 LE CLUB CHOUETTE EST OUVERT JUSQU'À 12 ANS**

**Nous vous rappelons que le séjour de votre enfant doit être soldé avant le 1er jour des vacances.**

Merci et à très bientôt !

L'équipe pédagogique

Nous vous demandons de bien vous munir des documents suivants :  
Justificatif de domicile de moins de 3 mois - carnet de santé - Mutuelle - Assurance Extrascolaire.

**Il est précisé que SEULS les enfants dont les PARENTS résident à TOUQUES peuvent bénéficier du tarif préférentiel TOUQUAIS. Les familles de SAINT ARNOULT doivent se rapprocher de leur Mairie pour bénéficier d'un tarif préférentiel.**



**80, Rue Louvel et Brière 14800 TOUQUES**

Tél : 02 31 14 40 35 ou 06 89 38 81 24

E-mail : [loisirs@mairiedetouques.fr](mailto:loisirs@mairiedetouques.fr) - <http://maisondelavenir.wix.com/touques>

# Le projet des vacances d'Avril

Durant les vacances, votre enfant participera au thème :

« **Contes et Légendes** ».

Durant les deux semaines, les enfants vont vivre au rythme « **Des Contes et Légendes** ». Ils vont créer un conte avec les textes, les illustrations et des supports théâtrales. Ce conte sera publié et offert aux enfants après les vacances.

Création d'une fresque murale en peinture sous le préau de l'école élémentaire.

**Au programme** : Activités Manuelles- Intervention

UFOLEP– Intervention de Laure Marie-Marjoret pour la création d'un conte- Passerelle avec le Relais d'Assistants Maternelles pour une intervention kamishibaï de la bibliothèque de Touques– Intervention de Dominique Jautée pour la création d'une fresque murale en peinture sous le préau de l'école élémentaire.

Des sorties sont prévues durant les vacances.  
Le Vendredi 4 Mai et le Vendredi 11 Mai.



Piscine pour les 9-12 ans le Vendredi 27 Avril et  
Mercredi 9 Mai.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

L'équipe d'animation s'est fixée pour objectif de permettre à votre enfant de :

- Vivre de vrais temps de loisirs,
- Favoriser l'Expression et l'imaginaire.
- Favoriser l'Epanouissement de l'Enfant.
- Favoriser l'Autonomie.

Vous constaterez à la lecture de ce document que l'équipe pédagogique a sectorisé les tranches d'âge pour permettre à chacun des enfants accueillis d'aller à son rythme mais également pour être avec des copains de son âge.

# REGLEMENT INTERIEUR

**Le Club se déroulera rue Jean Monnet  
14800 TOUQUES - Tél. 02 31 88 31 63/ 06 89 38 81 24.**

**Horaires d'accueil des enfants :  
8h00-9h30 / 12h00-12h15 et 13h30-14h00/ 17h00-18h00.**

**Merci de bien respecter les horaires pour le bon fonctionnement des activités et plus particulièrement le soir pour permettre à notre équipe de continuer à travailler !**

**Merci de prévenir dès le matin lorsque votre enfant est absent.**

**En cas d'absence non justifiée par un certificat médical, toute somme versée lors de la réservation ne sera pas remboursée.**

**Et toutes réservations auprès de vos services sera a régler.**

Les enfants ne sont pas autorisés à apporter jouets et objets personnels. Le Club Chouette ne pourra nullement être tenu responsable des casses ou pertes.

Si votre enfant ne doit pas manger certains aliments, merci de bien vouloir l'indiquer sur la fiche sanitaire ainsi que pour les régimes spécifiques (exemple : végétarien, sans porc).

Nous nous réservons le droit de renvoyer un enfant dont le comportement perturbe le fonctionnement du Club.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



L'adhésion à la Ligue de l'Enseignement du Calvados est obligatoire pour toute l'année scolaire 2017 - 2018 et s'élève à 5€ par enfant.

Depuis le 1er Janvier 2011, la Commune est dans l'obligation de mettre en place une tarification modulée en fonction de votre quotient familial. C'est pourquoi lors de l'inscription, nos services vous demanderons systématiquement votre n° d'allocataire CAF ou MSA, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

# LES TARIFS à la JOURNEE

La Caisse d'Allocation Familiale nous oblige à proposer une tarification spécifique qui tient compte des quotients familiaux. Nous avons créé trois tranches :

**A : de 0€ à 620€ ; B : de 621€ à 1299€ ; C : plus de 1300€**

Les familles ne pouvant justifier leur quotient, devront se présenter avec leur avis d'imposition 2015 à l'accueil de la Maison des Touquais afin de déterminer leur catégorie. Les tarifs indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et correspondent à une journée.

## TOUQUAIS

### REGIME GENERAL

CLUB CHOUETTE	A	B	C
Avec repas	8,35 €	10,27 €	11,27 €
Sans repas	5,77 €	6,77 €	7,77 €

## EXTERIEURS

### REGIME GENERAL

CLUB CHOUETTE	A	B	C
Avec repas	14,85 €	16,77 €	17,77 €
Sans repas	8,77 €	9,77 €	10,77 €

### TARIFS MSA

CLUB CHOUETTE	Tarif uni- que
Avec repas	9,70 €
Sans repas	6,20 €

### TARIFS MSA

CLUB CHOUETTE	Tarif uni- que
Avec repas	16,20 €
Sans repas	9,20 €

**Pour connaître le coût du séjour de votre enfant, il vous suffit de multiplier le tarif d'une journée par le nombre de jours de présence à la semaine.**

**DES AIDES SONT POSSIBLES POUR LES TOUQUAIS  
N'HESITEZ PAS A CONTACTER LA MAISON DES TOUQUAIS.**



**ATTENTION LES DOSSIERS DE BOURSE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR L'ETE  
N'EXISTE PLUS POUR LA TRANCHE D'AGE 3-10 ANS EN REVANCHE VOUS POUVEZ  
VENIR CHERCHER UN DOSSIER POUR LES ENFANTS AGES DE 10-12 ANS.**

# DOCUMENT À NOUS RETOURNER

Je soussigné Monsieur, Madame, Mademoiselle

---

Responsable légal de (s) l'enfant (s) : (Nom, Prénom et âge)

---

---

---

---

Je précise les personnes habilitées à récupérer mon enfant (Nom, Prénom, n° de téléphone)

---

---

---

J'autorise mon enfant à partir seul :  Oui  Non

Si oui à partir de quelle heure : \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club Chouette.

Date :

Signature

**OBLIGATOIRE VOTRE NUMERO D'ALLOCATAIRE** (CAF OU MSA)

---

# DOCUMENT À NOUS RETOURNER

**Exceptionnellement au vu des dates, des vacances scolaires de printemps et des nombreux jours fériés l'inscription est modifiée. Vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants à la journée et non à la semaine du 26 au 27 Avril et du 7 au 11 Mai. En revanche pour la semaine du 30 Avril au 4 Mai inscription en 3 ou 4 jours.**

**Attention : Mardi 1er Mai - Mardi 8 Mai et Jeudi 10 Mai sont des jours fériés le centre sera fermé. Merci de compréhension.**

## 3 - 5 ans

Veillez indiquer les jours et semaines (avec ou sans repas) où votre enfant sera présent au Club Chouette.

	26 Avril	27 Avril	7 Mai	9 Mai	11 Mai
AVEC REPAS					
SANS REPAS					

	Du 30 Avril au 4 Mai
3 JOURS AVEC REPAS (Absent le mercredi)	
3 JOURS SANS REPAS (Absent le mercredi)	
4 JOURS AVEC REPAS	
4 JOURS SANS REPAS	

# DOCUMENT À NOUS RETOURNER

## 6 - 8 ans

Veillez indiquer les jours et semaines (avec ou sans repas) où votre enfant sera présent au Club Chouette.

	26 Avril	27 Avril	7 Mai	9 Mai	11 Mai
AVEC REPAS					
SANS REPAS					

	Du 30 Avril au 4 Mai
3 JOURS AVEC REPAS (Absent le mercredi)	
3 JOURS SANS REPAS (Absent le mercredi)	
4 JOURS AVEC REPAS	
4 JOURS SANS REPAS	

## 9 - 12 ans

	26 Avril	27 Avril	7 Mai	9 Mai	11 Mai
AVEC REPAS					
SANS REPAS					

	Du 30 Avril au 4 Mai
3 JOURS AVEC REPAS (Absent le mercredi)	
3 JOURS SANS REPAS (Absent le mercredi)	
4 JOURS AVEC REPAS	
4 JOURS SANS REPAS	

# CLUB CHOUETTE

N'hésitez pas à nous retrouver sur:

**Le site internet de la ville de Touques**  
**[www.mairiedetouques.fr](http://www.mairiedetouques.fr)**

Informations sur les dates d'inscriptions,  
photos– vidéo de nos activités avec vos  
enfants.

Vous pouvez laisser vos commentaires.

Les règlements peuvent s'effectuer par  
Carte Bancaire, Espèces ou chèque à  
l'ordre de « Régie Touques Jeunesse ».

